

Vers une RSE de transformation et d'engagement



Étude Tennaxia 2018
« Pratiques de reporting et de rapport extra-financier »

6e édition



Le reporting RSE est mort, vive la Déclaration de performance extra-financière !

“

Cette 6ème étude sur les pratiques de reporting et rapport extra-financiers avait pour cadre la fin de l'application de l'article 225 de la loi Grenelle 2 et l'application à venir du décret n°2017-1265 du 9 août 2017 sur la mise en œuvre de la Déclaration de Performance Extra-Financière. Ses résultats apportent un éclairage sur 5 années de reporting réglementaire et esquissent les perspectives de la mise en œuvre de la Déclaration de performance extra-financière.

Les premiers constats montrent que la conformité réglementaire, imposée par le Grenelle 2, souvent vécue comme une contrainte, a pourtant constitué un puissant levier de formalisation des politiques RSE. Au final, la RSE s'intègre de plus en plus, voire de mieux en mieux, dans les entreprises les plus matures ; l'implication grandissante des directions générales en est un témoignage supplémentaire.

En 5 ans, les reporting ont gagné en robustesse ; la vérification par les organismes tiers indépendants a été un véritable catalyseur en la matière. Les OTI ont challengé les entreprises sur la présence et la robustesse des données, mais aussi sur le sens des informations qualitatives à publier. La pression grandissante des agences de notation extra-financière a également contribué à renforcer la pertinence des rapports de gestion, ce dont toutes les parties prenantes ont pu finalement profiter.

Le reporting RSE est mort, vive la Déclaration de performance extra-financière ! Les entreprises soumises au décret du 9 août 2017 ont encore quelques semaines pour formaliser leur modèle d'affaires en prenant en compte la dimension extra-financière, identifier leurs risques extra-financiers, challenger les politiques RSE mises en œuvre ainsi que leurs indicateurs clés de performance.

Je vous souhaite une bonne lecture de notre étude.

Bien à vous.

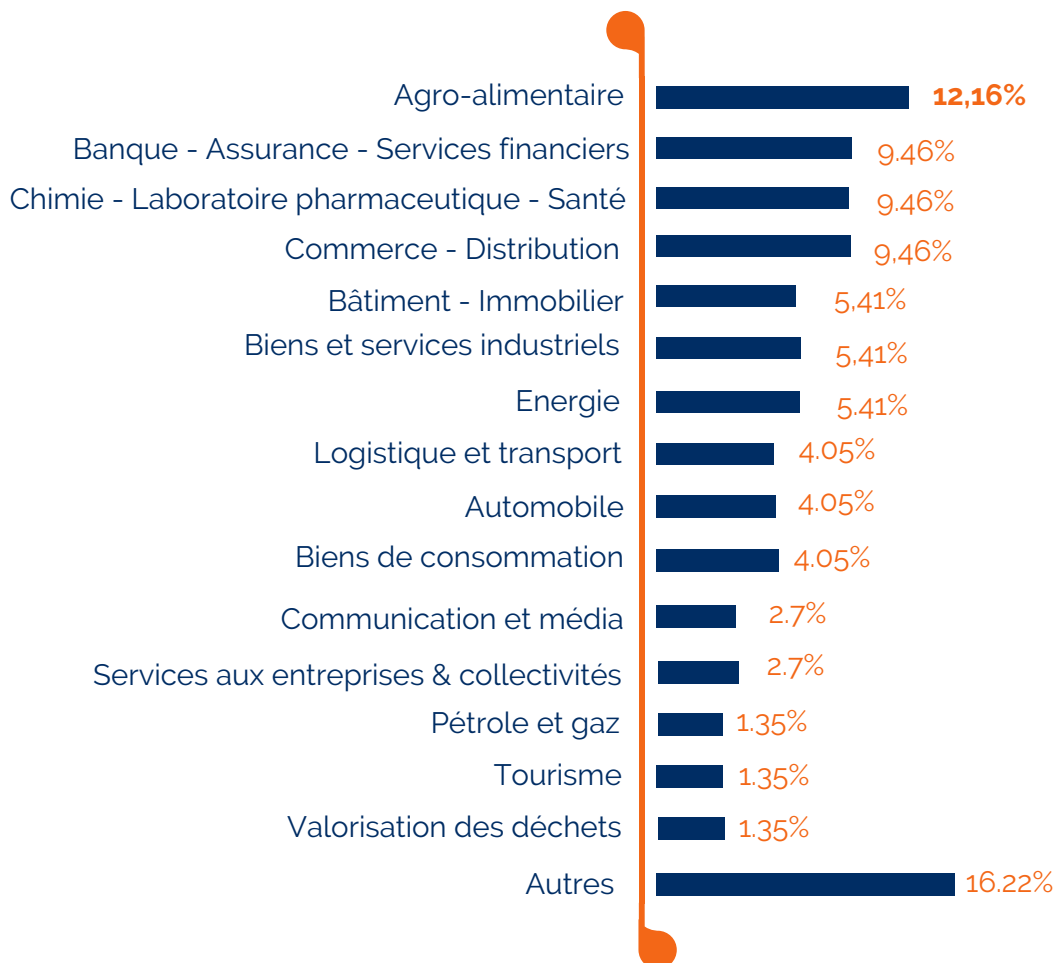
”

Bertrand Desmier
Directeur de la Business Line RSE de Tennaxia



Précisions méthodologiques

Cette sixième étude Tennaxia a fait l'objet d'une enquête en ligne auprès de 101 entreprises françaises pour 74 questionnaires exploitables



53% des entreprises répondantes ont un effectif supérieur à 5 000 salariés



18% des entreprises répondantes ont un effectif compris entre 2001 et 5000 salariés



62% des entreprises répondantes ont un CA supérieur à 1 milliard d'euros



58% des entreprises répondantes sont des SA



53% des entreprises répondantes sont cotées en Bourse



69% des entreprises répondantes sont soumises à l'article 225 du Grenelle 2 concernant le reporting extra-financier

Synthèse de l'étude



La formalisation des politiques RSE est désormais bien ancrée pour la quasi totalité des entreprises. Elles sont portées par des objectifs RSE publiés et de plus en plus fréquemment vérifiés par un O.T.I. (crédibilité, transparence vis-à-vis des parties prenantes)



L'analyse de matérialité s'impose désormais dans le paysage RSE (+12 points en un an), avec une implication de plus en plus forte des directions générales (présentation des matrices, pilotage des KPIs)



60% des entreprises ont identifié les ODD auxquels elles entendent contribuer. Les Objectifs 13 (Lutte contre les changements climatiques), 12 (Consommation et production responsable) et 8 (Travail décent et croissance économique) s'imposent.



La lutte contre le changement climatique prend de l'ampleur. La DPEF pourrait constituer un puissant levier de développement des stratégies bas-carbone fondées sur l'identification des risques environnementaux. Un peu plus de la moitié des entreprises soumises au devoir de vigilance a publié un plan de vigilance.



Si les entreprises sont de plus en plus nombreuses à répondre aux sollicitations des agences de notation extra-financière, près des 2/3 estiment qu'il s'agit d'une tâche de plus en plus chronophage.



Le reporting intégré progresse (+ 10 points en un an), mais n'en demeure pas moins un exercice difficile à mettre en œuvre (décloisonnement, changement de mentalité, ...). L'usage des réseaux sociaux, qui permettent d'adresser un message univoque à des parties prenantes dont le besoin en information RSE est différent, se développe (47%). L'audience des rapports réglementaires et volontaires reste encore à développer.



Déclaration de performance extra-financière : si la majorité des répondants s'accorde sur ses bénéfices, avec la création de nouveaux KPIs et une approche plus concise fondée sur la matérialité, sa mise en œuvre fait débat quant aux moyens à mettre en œuvre. 1 entreprise sur 2 estime à ce jour prendre suffisamment en compte les risques extra-financiers.

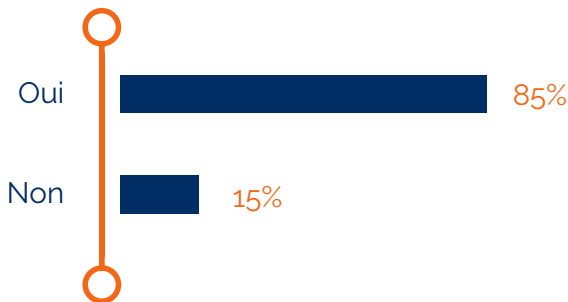
Sommaire

I. La formalisation des politiques RSE : une pratique établie	Page 5
II. Analyse de matérialité et cartographie des parties prenantes : des réalités contrastées	Page 6
III. Reporting et ODD : la contribution se renforce	Page 7
IV. Risque climat et devoir de vigilance au cœur des préoccupations des entreprises	Page 8
V. Les agences de notation extra-financières, des interlocuteurs incontournables	Page 9
VI. Les supports de communication des données extra-financières : la montée en puissance des rapports intégrés	Page 10
<i>Investir les nouveaux canaux de la communication RSE</i>	
VII. Arrivée de la Déclaration de Performance Extra-Financière : où en sont les entreprises ?	Page 12
A propos de Tennaxia	Page 13

I. La formalisation des politiques RSE : une pratique établie

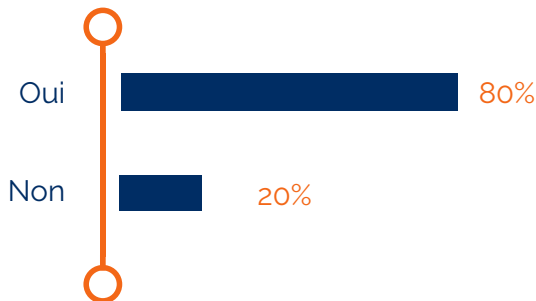


L'entreprise a formalisé sa politique RSE



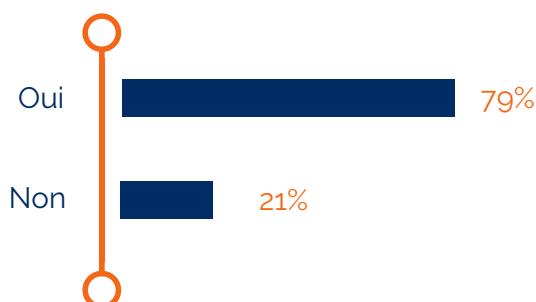
85% des entreprises formalisent leur politique RSE. Dans leurs réponses, les directeurs RSE citent différents leviers de formalisation, comme les chartes RSE, des axes de changement et d'engagement dédiés, ou encore des programmes ESG. Le socle réglementaire imposé par la loi a servi de tremplin aux entreprises. Désormais de plus en plus engagées dans des démarches proactives, pour une RSE de plus en plus intégrée.

L'entreprise a publié ses objectifs RSE



La nécessité de transparence et le besoin de pilotage de la performance extra-financière trouvent un écho favorable avec 74% d'entreprises qui ont défini leurs objectifs RSE. 80% d'entre elles publient leurs objectifs. Par ailleurs, sur les 20% d'entreprises ne publiant pas leurs objectifs RSE, plus des trois quarts prévoient de le faire en lien avec la nouvelle obligation de déclaration de performance extra-financière. Dans plus de 60% des cas, la fixation d'objectifs RSE vient nourrir la réflexion des Board sur la direction stratégique qu'ils souhaitent donner à l'entreprise. On constate que les entreprises inscrivent de plus en plus leurs politiques RSE dans le long terme. 82% communiquent sur l'avancement et les progrès réalisés quant à leurs objectifs, contre 64% en 2017. Notons que par souci de transparence, 79% expliquent pourquoi elles n'ont pas atteint certains de leurs objectifs.

Expliquez-vous les raisons pour lesquelles vous n'avez pas atteint vos objectifs ?

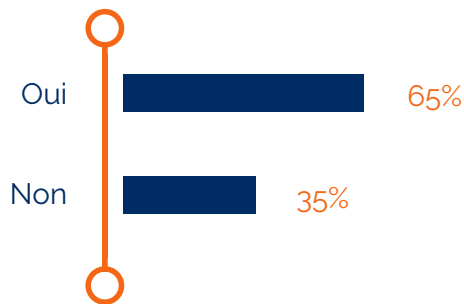


L'analyse de matérialité tend à s'imposer comme un outil indispensable à la définition d'objectifs RSE : pour 58% des entreprises les objectifs découlent de la matrice de matérialité, soit 16 points de plus qu'en 2017.

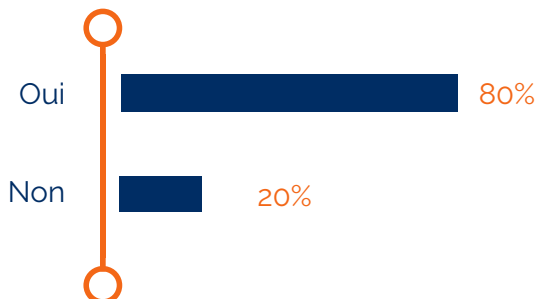
II. Analyse de matérialité et cartographie des parties prenantes : des réalités contrastées



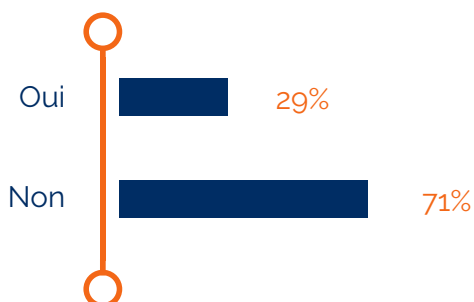
L'entreprise a réalisé une analyse de matérialité



L'entreprise réalise et publie une matrice de matérialité dans un de ses rapports



L'entreprise fait évaluer ses rapports par ses différentes parties prenantes



En 2017, 52% des entreprises interrogées avaient réalisé une analyse de matérialité. Elles sont aujourd'hui 65%. Cette forte augmentation souligne le souhait des entreprises d'asseoir leur politique RSE sur la prise en compte d'enjeux pertinents et probants. L'implication des directions générales augmente également : 83% des analyses de matérialité sont présentées au CODIR, soit plus de 13 points en 2 ans.

Cependant, 20% des entreprises ayant réalisé une matrice de matérialité ne la publient dans aucun rapport. Les répondants font état de plusieurs raisons : la matrice serait « trop complexe », « pas assez intelligible pour les parties prenantes » ; d'autres soulignent le « manque de maturité » de leur politique RSE. Certains publient leurs enjeux les plus matériels « sans passer par un exercice matriciel strict ».

"Certains encore « doutent] de la pertinence de [leurs] enjeux car [leur] méthodologie est bancal », ou n'ont « pas trouvé de moyen intelligible de hiérarchiser les enjeux »

Cette difficulté à expliquer ou réaliser les analyses de matérialité se retrouve dans la présentation de la méthodologie, puisque seulement 19% des entreprises font une présentation détaillée de celle-ci.

On relève également que 13% des entreprises ayant réalisé leur analyse de matérialité n'ont pas cartographié leurs parties prenantes en amont et que 17% n'ont pas interrogé leurs parties prenantes externes.

Enfin, 29% des entreprises font évaluer leur rapport par un comité de parties prenantes. La majorité des 71% restants n'ont pas de comité de parties prenantes du fait de « manque de moyen et de temps ».

III. Reporting et ODD : la contribution se renforce



Le podium 2018 des ODD sélectionnés par les entreprises répondantes

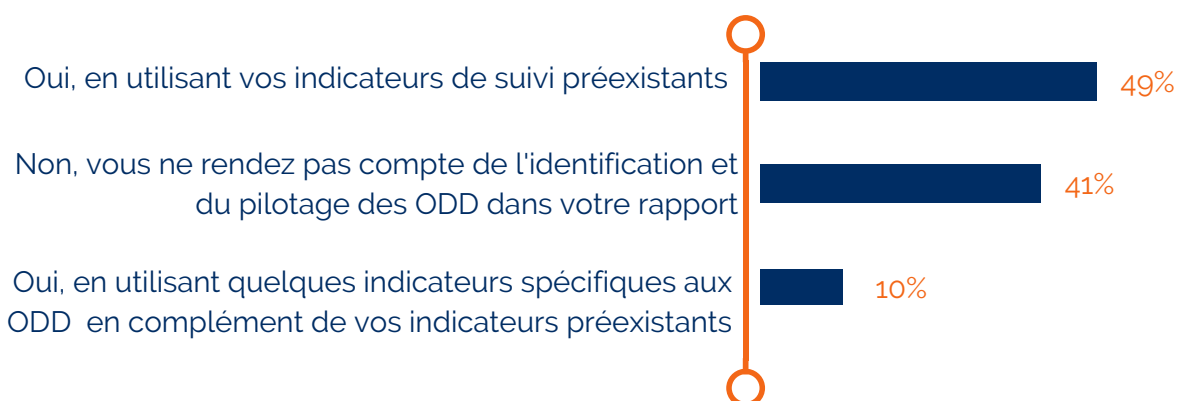


En 2018, 69% des entreprises répondantes sont entrées dans une dynamique de contribution aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU, contre 60% en 2017.

Les trois ODD auxquels les entreprises contribuent le plus fréquemment sont Mesures relatives au changement climatique (ODD 13), Consommation et production responsable (ODD 12) et Travail décent et croissance économique (ODD 8). Le classement identique à celui réalisé par Ethical Corporation fin 2017. On note une évolution par rapport à l'an passé où l'ODD 12 était classé premier devant le 7 (Recours aux énergies renouvelables) puis le 13.

56% des entreprises répondantes prennent en compte le pilotage des ODD dans leur rapport en 2017, contre 44% l'an passé. 70% des entreprises ne publiant pas sur le pilotage des ODD envisagent de le faire dans les années à venir.

Rendez-vous compte de l'identification et du pilotage des ODD dans votre rapport ?

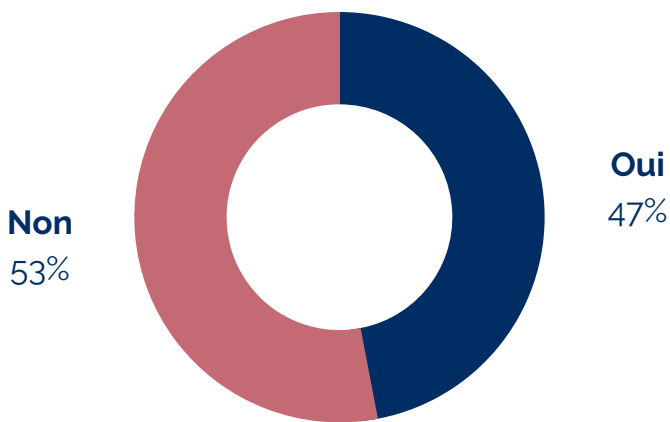


On observe une concordance entre le suivi du référentiel du Global Compact et la structuration de la politique RSE autour des ODD. Ainsi, 68% des entreprises suivant le référentiel du Global Compact de l'ONU publient sur le pilotage de leurs ODD.

IV. Risque climat et devoir de vigilance au coeur des préoccupations des entreprises



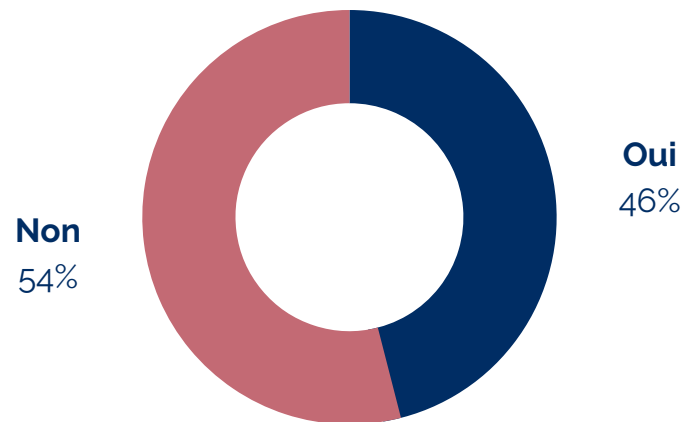
L'entreprise s'est fixée des objectifs s'inscrivant dans une trajectoire bas carbone



La prise en compte de l'urgence climatique se confirme. La convergence des initiatives climat telles que COP21, TFCD, CDP, One Planet Summit ont un réel impact sur les entreprises qui s'engagent de plus en plus en faveur du climat.

L'initiative Science Based Target attire de plus en plus d'entreprises désireuses de s'engager dans des stratégies bas-carbone. Ainsi plus d'un quart des entreprises ayant répondu « Autre » envisagent très sérieusement de s'y rallier à moyen-court terme

L'entreprise a publié son plan de vigilance dans son rapport de gestion 2017 et/ou rapport volontaire



Le devoir de vigilance s'impose à 47% des entreprises répondantes. Anticipant que la mise en application de la loi allait requérir du temps, des ressources et un engagement du top management, plusieurs d'entre elles ont avancé concrètement en vue du prochain exercice de reporting. Sur les 35 entreprises du panel soumises au devoir de vigilance, 16 ont d'ores et déjà publié leur plan de vigilance

25% des entreprises soumises au devoir de vigilance ont créé une cartographie « ad hoc ». En revanche, quasiment la moitié des entreprises interrogées ont mis à jour la cartographie des risques de l'entreprise et y ont ajouté les risques fournisseurs et sous-traitants.

V. Les agences de notations extra-financières, des interlocuteurs incontournables



64% des entreprises interrogées répondent à ces agences contre 53% l'année passée

72% EcoVadis

66% CDP Climate Change

53% Vigeo-eiris

45% Oekom-Research

36% Sustainalytics

A quelle(s) agence(s) de notation EF répondez-vous ?

30% DJSI RobecoSAM

25% FTSE/FTSE4GOOD

23% MSCI

15% CDP Water & CDP Forest

38% Autres

Les moyens et ressources internes à disposition sont suffisantes

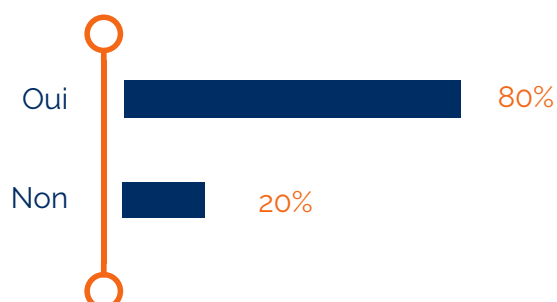


Si en 2017, 67% des entreprises du panel jugeaient satisfaisantes l'allocation de moyens en interne pour répondre aux agences, elles ne sont plus que 47% dans ce cas en 2018.

Seulement 10% des entreprises de l'échantillon ont recours aux services d'un prestataire extérieur pour les accompagner dans les réponses aux agence de notation extra-financière (à l'exception du CDP).

Cependant, le temps consacré pour répondre à chaque agence reste une problématique majeure, ils sont 68% à reconnaître qu'il s'agit d'une tâche chronophage et lourde en investissement.

L'entreprise communique sur les scores obtenus auprès des agences

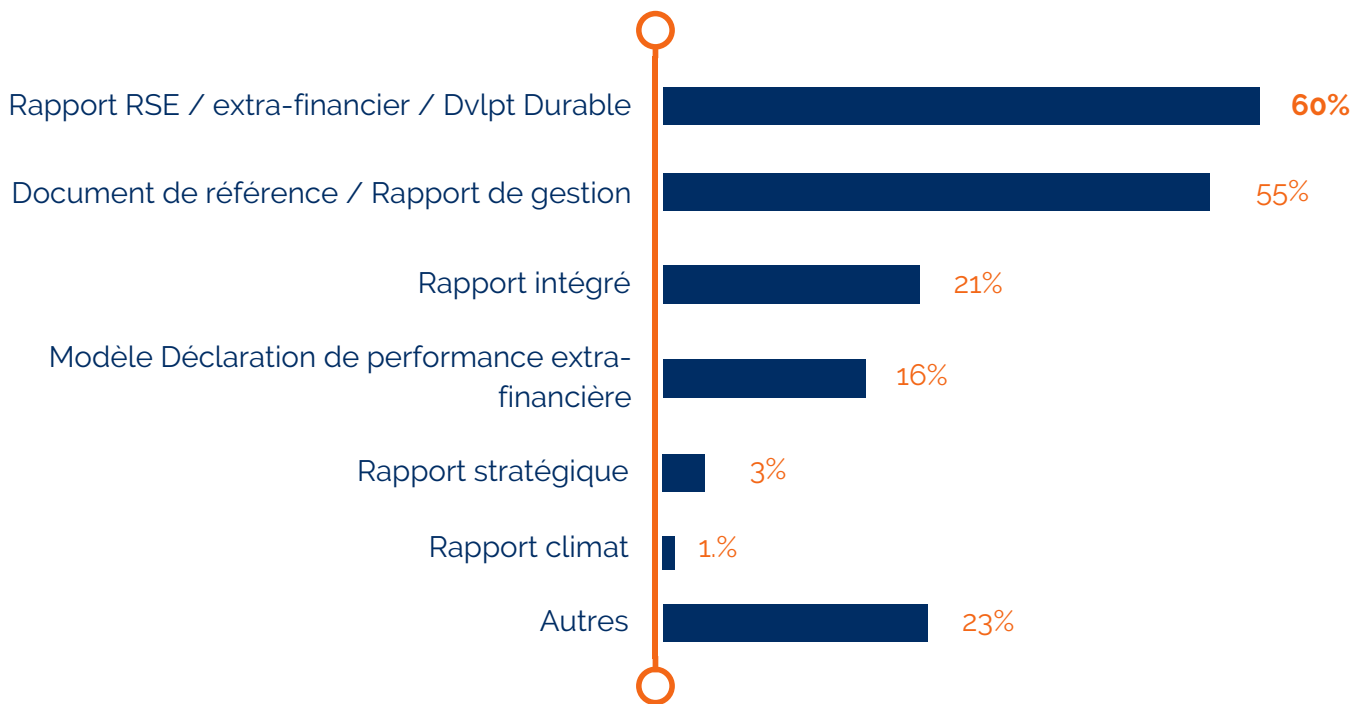


Au bout du compte, 60% intègrent les retours des agences dans leur stratégie RSE. En effet, pour les parties prenantes, la publication des notations extra-financières obtenues crédibilise les stratégies RSE et facilite la comparabilité.

VI. Les supports de communication des données extra-financières : la montée en puissance des rapports intégrés



Les supports de communication utilisés pour la publication des résultats extra-financiers

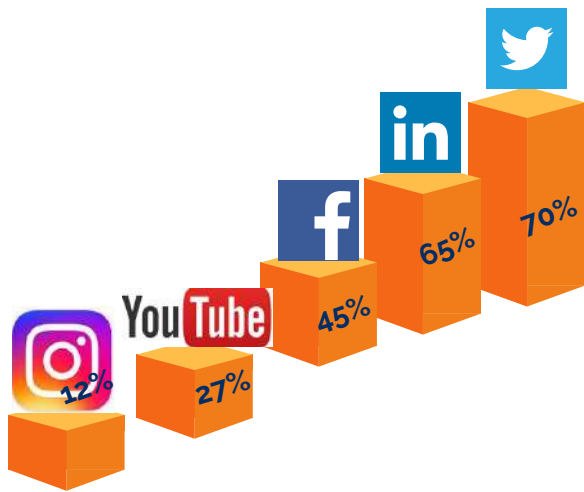


Dans l'étude 2017, seulement 12% des entreprises du panel avaient recours au rapport intégré. Elles sont désormais près de 22%. On voit que les démarches volontaires progressent, et que 16% des entreprises affirment avoir déjà anticipé la Déclaration de Performance Extra-Financière.

De nombreux répondants soulignent la difficulté de formaliser leur premier rapport intégré. La nécessaire transversalité oblige à mettre autour de la table des directions qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble. Finalement les entreprises pionnières mettent l'accent sur les bénéfices d'un tel exercice pour l'entreprise

« La difficulté réside dans l'exercice de synthèse qui est demandé, quelles informations sont pertinentes ? Le rapport intégré est donc sur ce point un excellent exercice en interne. »

Investir de nouveaux canaux pour la communication de la performance extra-financière



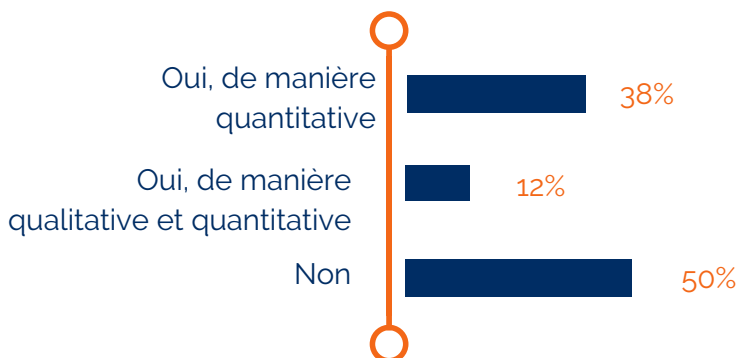
Aujourd'hui 43% des entreprises utilisent les réseaux sociaux pour leur communication extra-financière (augmentation de 13 points en deux ans), principalement pour améliorer leur image de marque et renforcer leur notoriété.

La complexité de la communication RSE réside dans la différence des besoins et attentes des différentes parties prenantes. Les réseaux sociaux peuvent être une partie de la solution et les entreprises en ont conscience. Ainsi, 68% destinent leur message sur leur performance extra-financière à leurs clients et 58% estiment également que ce nouveau canal de communication renforce le sentiment d'appartenance des salariés à l'entreprise.

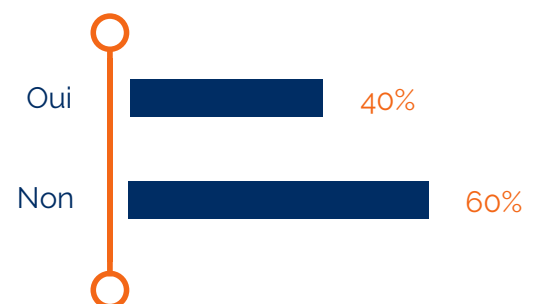
L'audience des rapports volontaires et réglementaires reste problématique. On constate que la moitié des entreprises ne mesure pas l'audience de leurs rapports RSE. Parmi celles qui mesurent leur audience de manière quantitative et/ou qualitative, seules 40% d'entre elles sont satisfaites des résultats. Au-delà du rapport temps passé/audience, la nécessité de partager ses pratiques et ses résultats aux parties prenantes appelle mettre en œuvre pour de nombreuses entreprises des actions correctives.

Enfin, pour les entreprises répondantes, la communication en interne a un impact fort sur l'appropriation des sujets RSE par les collaborateurs. 87% communiquent en interne sur les résultats de leur stratégie RSE.

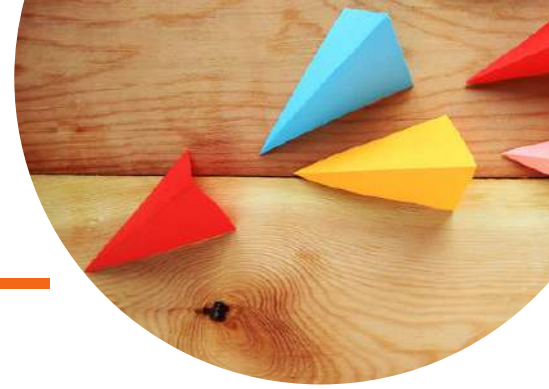
L'entreprise connaît l'audience des infos extra-financières mises en ligne



Cette audience est-elle à la hauteur de vos attentes ?



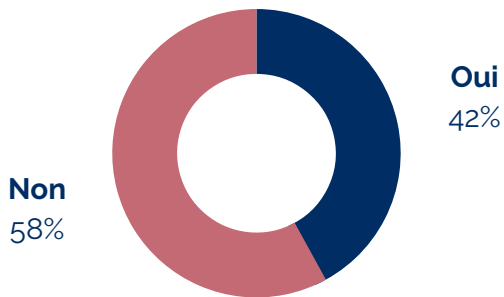
VII. Déclaration de Performance Extra-Financières : où en sont les entreprises ?



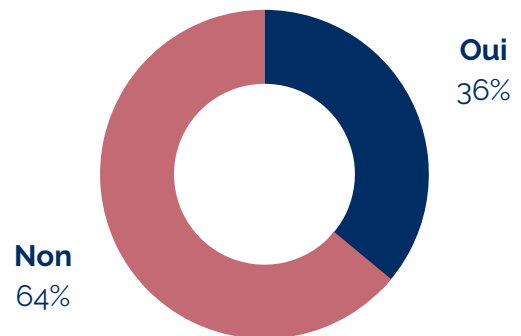
16% des entreprises du panel affirment avoir anticipé les obligations de la Déclaration de Performance Extra-Financière. Qu'en est-il pour les autres ? 55% ont réalisé un gap analysis pour voir les progrès qu'il leur reste à faire (renouvellement de la matrice de matérialité, réalisation d'une cartographie des risques...).

"Si 55% des entreprises ont établi une cartographie des risques RSE, seulement 42% ont fait le lien entre leur cartographie des risques et leur analyse de matérialité."

L'entreprise fait le lien entre cartographie des risques et analyse de matérialité

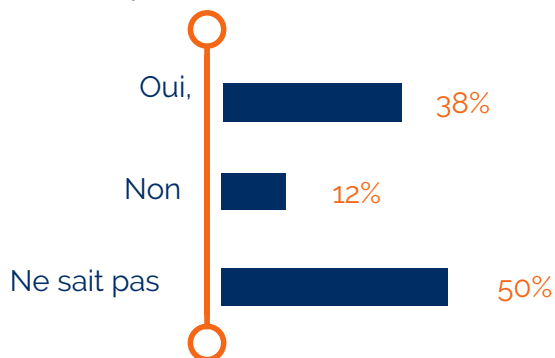


L'analyse de matérialité prend suffisamment en compte la notion de risque



64% des entreprises estiment que leur analyse de matérialité ne prend pas suffisamment en compte les risques extra-financiers. De plus, si seulement 10% des entreprises sont sûres de ne pas prendre suffisamment en compte les risques extra-financiers pour être conformes à cette réglementation, 41% ne savent pas si elles sont au niveau requis. Ce décret du 9 août a ouvert le champ des possibles mais crée aussi de l'incertitude. Sans retours d'expérience ni méthodologie établie, les entreprises doutent à l'instant T de leur capacité à répondre à ces obligations.

L'entreprise prend suffisamment en compte les risques extra-financiers



Ce manque de méthodologie est visible dans les disparités de la construction de la cartographie des risques : en effet, 61% n'envisagent pas d'inviter les parties prenantes externes à se prononcer sur le sujet, alors que 39% l'ont fait ou ont prévu de le faire.

Enfin, pour la majorité des répondants, le nouveau décret obligera à des changements : la création de nouveaux KPIs et une approche plus synthétique et matérielle.

La prochaine étude de Tennaxia devra s'intéresser aux méthodologies mises en place pour répondre à cette nouvelle obligation.

A propos de Tennaxia

Depuis sa création en 2001, Tennaxia est spécialisée dans le domaine de la performance durable des organisations. Éditeur de logiciels et cabinet de conseil, la société aide les entreprises à piloter leur performance environnementale et sociale, à respecter leurs obligations réglementaires, à gérer leurs risques opérationnels en maîtrisant leurs coûts.

Elle intervient dans les domaines suivants : stratégie RSE et reporting extra-financier (reporting RSE), management de la conformité (réglementation HSE, autres réglementations, ISO, référentiels internes, qualité...) et gestion des déchets.

Plus de 350 sociétés (10 000 sites) dans 70 pays font confiance à Tennaxia. En 2018, l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de 6,4 millions d'euros. Elle compte 50 collaborateurs, répartis entre le siège social à Laval, deux agences à Lyon et Paris et un bureau à New-York.





Tennaxia
sustainable performance

Contact Entreprise : Bertrand Desmier - bdesmier@tennaxia.com
Contact Presse : Mathilde Vilault - mvilault@tennaxia.com

